


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le
30 SEP. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir
N° d'entreprise



légal
stat.

25126753

N° d'entreprise : **0739 914 614**

Nom

(en entier) : **AGENDI PARTNERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Vleurgat, 34 à 1050 Ixelles.**

Objet de l'acte : Transfert du siège.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES TENUE AU SIEGE A IXELLES, LE 18 AOUT 2025.

Après délibération, la résolution suivante est prise :

1. Acter le transfert de siège de la Chaussée de Vleurgat, 34 à 1050 Ixelles vers l'avenue Louise, 523 à 1050 Ixelles, avec prise d'effet immédiate.

Arnaud BROHE,
Administrateur

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).